

23 avril 2024 à 13 heure 20 min | Temps de lecture 3 mins

ACTUALITÉ

Stationnements incitatifs : Le réseau est maintenant complété

Lundi dernier le 22 avril, pour le Jour de la Terre, le Conseil régional de l'environnement des Laurentides (CRE Laurentides) a lancé officiellement le réseau régional de stationnements incitatifs. La troisième et dernière phase est maintenant terminée pour l'été 2024.

Déployé en trois phases depuis 2022, ce réseau vise à faciliter l'accès aux services de transport en commun existants et à favoriser le covoiturage. Ainsi, ce sont plus de 70 stationnements dans près de 35 municipalités des Laurentides qui font maintenant partie du réseau. « Les stationnements visent à donner un outil aux citoyens pour qu'ils puissent plus facilement changer un déplacement qu'ils faisaient avant en voiture solo pour un déplacement plus durable », explique Anne-Sophie Monat, directrice adjointe du CRE.

L'objectif avec ces stationnements est de diminuer notre empreinte carbone, mais aussi pour améliorer la santé physique et mentale de la population. Cette initiative vise aussi à démocratiser les déplacements en facilitant l'accès aux services et aux emplois.

« Bien sûr, on ne vise pas l'élimination des voitures des Laurentides. Ce serait irréaliste dans un milieu comme le nôtre où les distances sont immenses. Toutefois, si chacun remplaçait un seul trajet par semaine effectué en auto solo par un déplacement en covoiturage, à pied, à vélo, en autobus, en taxibus ou en train, cela ferait une grande différence » affirme Anne-Sophie Monat, directrice adjointe du CRE Laurentides.

Partout dans les Laurentides

Le réseau de stationnements incitatifs est notamment situé à proximité du trajet de l'Inter. Des cases de stationnement sous-utilisées en journée sont partagées sous certaines conditions avec un visuel commun qui permet leur identification rapide. La majorité des espaces sont accessibles pour un maximum de 48 heures. D'autres le sont uniquement du lundi au vendredi de 6 h à 18 h, par exemple. Vous pouvez consulter le **site web du CRE** pour prendre connaissance de l'emplacement des stationnements, de leurs conditions d'utilisation et de la présence ou non d'un support à vélo à proximité. « Le réseau a été complété grâce à la contribution d'une quarantaine de partenaires de la région », souligne Anne-Sophie Monat.

Il était compliqué de trouver un endroit où laisser sa voiture dans les Laurentides. « Les services de transport, comme l'autobus, ne passent pas souvent à distance de marche de notre maison, comme c'est le cas à Montréal par exemple. Les gens doivent donc se rendre en voiture, mais ne peuvent pas nécessairement laisser leur voiture là sans avoir peur de se faire remorquer », rapporte Anne-Sophie Monat. Il y aura aussi des supports à vélo dans plusieurs de ces stationnements.

Pour les villes et municipalités de la région, il s'agit d'une occasion pour développer des mesures de mobilité durable sur leur territoire ou pour valoriser des initiatives existantes, soutient l'organisme.

Rejoindre et informer les gens

Le CRE des Laurentides a aussi profité de la conférence de presse pour annoncer qu'il tiendra une vaste campagne de communication tout au long du mois de mai. Celle-ci a comme objectif d'amener les citoyens à augmenter leur utilisation des modes de transports durables comme la marche, le vélo, le covoiturage, l'autobus et autres.

« On veut sensibiliser la population au fait que, dans les Laurentides, il y a des options qui s'offrent à nous. On veut présenter ces options aux gens et leur montrer que c'est possible d'avoir des avantages avec des modes de transport durable », rapporte Mme Monat.

Le CRE a également créé un outil supplémentaire sur son site web : *Trouve ton option*. « Pour ceux qui souhaitent diminuer l'utilisation de l'auto solo, mais qui ne savent pas par où commencer, cette page web affiche les options disponibles dans les Laurentides. Elle oriente également vers les organisations offrant des services et conseille pour un transfert modal réussi », apprend-t-on dans le communiqué.

Pour plus d'informations sur les stationnements incitatifs dans les Laurentides, visitez le **site web du CRE**.